

Mai 2017 News

Quelques informations sur le front du refus...

Les exactions d'Enedis et ses sous-traitants se multiplient

Alors que les citoyens sont de plus en plus nombreux à refuser les compteurs communicants, Enedis et ses séides usent de méthodes de plus en plus révoltantes. Cf par exemple :

Opération commando à Viller au Bois (62) : [Article de La Voix du Nord](#)

Agression d'un couple à Plouzané (29) : [Reportage de France3](#)

Face à ces actes révoltants, [signez svp la pétition](#) qui a déjà recueilli plus de 21 000 signatures? **Résistons ensemble !**

Procès du pompier de l'Ile de Ré : le 20 juin à 9h à La Rochelle

Incroyable : c'est notre ami de l'Ile de Ré, **qui a été agressé dans son propre logement par les séides d'Enedis**, qui passe en procès ! Je serai avec d'autres personnes à partir de 8h45 devant le tribunal pour le soutenir, n'hésitez pas à venir si vous n'êtes pas trop loin : Tribunal de proximité de **La Rochelle** (67 rue du Jericho)

Les journées nationales d'action ont eu lieu... sauf pour les "grands médias"

Les [Journées nationales d'action Stop-Linky](#) ont eu lieu les 19 et 20 mai un peu partout en France. Des actions ont eu lieu par exemple à Niort (cf [reportage France3](#)), à Cahors (cf [article La Dépêche](#)), à Toulon (cf [article Var-Matin](#)), ou à Rennes (cf [reportage France bleu](#)), etc. Malgré de nombreuses relances, l'AFP a occulté cet évènement or la majorité des médias, très formatés, ne traitent que les infos traitées par l'AFP. Pour mémoire, l'Etat est le premier financeur de l'AFP...

Ouverture d'une liste de discussion

Dominique, de Stop Linky 88 (Vosges), a créé une "liste nationale de discussion", vous pouvez vous y inscrire en envoyant un e-mail à reseau_nat_anti_linky@lists.riseup.net ;

Procédures juridiques contre les Linky

Pour les municipalités : rappel : nous avons demandé à Artémisia, [cabinet d'avocats spécialisés](#), de mettre au point des délibérations qui, nous l'espérons, ne seront pas annulées en justice administrative (procédures lancées par Enedis et ses "employés" les préfets). [Cf cette page](#).

Pour les particuliers : avec le même cabinet d'avocats, nous avons lancé deux **procédures "tests"** :

une en Ariège pour essayer de faire retirer un Linky, financée par une souscription

(merci encore aux participants !), et une à Paris pour essayer d'empêcher les poses.

Il faut vérifier si le succès est au bout **avant de demander à des gens de casser leur tirelire...**

Communes, attention aux fausses délibérations !

Des communes de plus en plus nombreuses adoptent les nouvelles délibérations élaborées par le cabinet d'avocats Artemisia :

<https://www.artemisia-lawyers.com/fran%C3%A7ais/publications-et-interventions/compteurs-linky>

Souvent, le maire signe un ou les deux arrêtés qui sont aussi proposés. **Mais attention** : nous venons d'avoir une mauvaise surprise pour une commune dont le maire a signé un de ces arrêtés (bravo à lui) mais dont le conseil municipal a adopté par mégarde une délibération qui n'est pas celle élaborée par les avocats compétents, mais celle bricolée par Mme Lobé qui continue inlassablement à diffuser **des documents aussi faux que luxuriants**. En l'occurrence, sa "délibération" contient de nombreuses bêtises qui en font au final un document indéfendable devant le Tribunal administratif. Veillez donc bien à utiliser les documents mis au point par des professionnels...

Rappel : le cabinet d'avocats Artemisia et l'association du même nom (qui a financé la mise au point des documents anti-Linky) n'ont RIEN A VOIR avec une autre association baptisée "collège artémisia".

Archives 2016 + 2017

*Précision : Je ne vends rien et intervins de façon **bénévole** (hormis frais de déplacement)*

SL